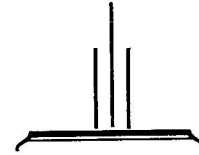


DOCUMENTS HISTORIQUES

— NO. 1 —

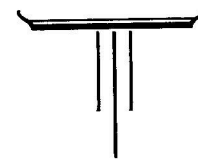


LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DU

NOUVEL-ONTARIO



SUDBURY, ONTARIO

1942

PRESENTATION

PRESENTER à la population du Nouvel-Ontario le premier document d'une série de travaux historiques sur la région m'est une joie. Plaise à Dieu que cet humble début inspire l'amour de la "petite patrie" et suscite des vocations de chercheurs.

Je ne laisserai pas échapper une si belle occasion d'exprimer ma plus vive reconnaissance à Mgr Stéphane Côté, P.D., président d'honneur de notre Société, pour ses paternels conseils et son aide précieuse dans l'organisation de la Société Historique du Nouvel-Ontario.

De même, j'ai à coeur d'offrir mes plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à défrayer les dépenses du Secrétariat et aux personnes qui ont enrichi la bibliothèque de notre Société: M. l'abbé Antoine d'Eschambault, président de la Société Historique de Saint-Boniface, M. J.-Placide Bertrand, président de la Société Historique de la Baie-du-Tonnerre, M. Marius Barbeau, gardien du Musée National à Ottawa, M. Arthur Beauchesne, greffier à la Chambre des Communes à Ottawa, le Séminaire de St-Hyacinthe, Mesdemoiselles Marie-Jeanne Dubeau et Cécile Giroux.

DR JOSEPH-RAOUL HURTUBISE, M.P. (1)

Président de la Société Historique du Nouvel-Ontario

(1) M. le Dr Joseph-Raoul Hurtubise, M.P., est un des hommes les plus en vue dans le Nouvel-Ontario. Ancien président du corps médical de Sudbury, chirurgien réputé par le sens aigu de son diagnostic qu'il perfectionna dans ses prises de contact avec les sociétés médicales d'Europe et d'Amérique. Il est un des rares membres du collège Chirurgical appelé "Fellow of the American College Of Surgeon". Mêlé aux luttes politiques et scolaires, il défendit les droits des catholiques canadiens-français, rectifia bien des erreurs, joua un rôle de premier plan dans l'Association Canadienne-Française d'Éducation du Nouvel-Ontario. Il fut président de la Commission scolaire pendant la triste période du Règlement XVII. Depuis 1930, il est député au Fédéral qui lui confia, en 1938, une mission diplomatique en Irlande et en Australie.

Son amour pour l'histoire régionale lui fit assumer le 18 mai 1942 la présidence de la Société historique du Nouvel-Ontario (N.d.l.R.)

Notre devise

«Faire revivre notre histoire»

Mgr Stéphane Côté, P.D.

Introduction

La Société Historique du Nouvel-Ontario a choisi le trentième jour du mois de mars de l'an mil neuf cent quarante-deux pour signer son acte de naissance. Cette date évoquait un événement historique.

Le 30 mars 1883, une cinquantaine d'ouvriers catholiques, la plupart des Canadiens français, posèrent, dès les origines de Sudbury, un geste éminemment religieux. Réunis dans le premier chantier bâti par les cheminots de la Compagnie du Pacifique Canadien, ils assistaient à la sainte messe, *la première* célébrée dans cette région alors couverte d'une armée de pins blancs. Avec une ferveur inaccoutumée, ces rudes travailleurs, adoucis par l'émotion, reçurent la communion pascale de la main d'un jeune missionnaire jésuite alsacien, le P. Joseph Specht.

Cette touchante cérémonie se déroula au cœur de la future cité du Nickel. Sur les humbles débuts de Sudbury, brilla la lumière de la foi avant l'éclat du métal. Ici encore, la Providence proclamait la primauté du spirituel.

Pour rappeler ce fait mystique, nous avons cru sage de fixer, à la date du 30 mars, la fondation d'une société d'histoire régionale catholique: LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU NOUVEL-ONTARIO.

Tard venue dans ce domaine, notre jeune Société n'a pas voulu différer plus longtemps l'essai de ses ailes. Elle publie déjà son premier document qui sera suivi, Dieu aidant, d'un grand nombre d'autres. Au public, elle présente immédiatement le texte de ses constitutions et les premiers travaux de ses membres actifs; avec le ferme espoir de *déclencher* un mouvement de sympathie pour tout ce qui regarde la petite comme la grande histoire et d'*intensifier* la connaissance, le goût, l'amour, bref le culte du régionalisme qui aura l'heur de développer, à coup sûr, un patriotisme éclairé.

Le culte de l'histoire se traduit en pratique par l'esprit de recherche dont l'aboutissant normal est une intéressante découverte. A preuve, celle de M. Robert Goffin, auteur du livre intitulé "Le Roi des Belges a-t-il trahi?" Il avait un doute sur la nationalité des fondateurs de New-York. Il s'en ouvrit au président des Etats-Unis; M. F.-D. Roosevelt l'encouragea fortement à compulsurer les archives. L'esprit de recherche conduisit M. Goffin à une précieuse trouvaille: les authentiques fondateurs de New-York n'étaient pas des Hollandais mais des Belges et le premier gouverneur de l'île de Manhattan était originaire

du même village wallon que lui, le Hainaut.

Aiguillonnés par ce même esprit, les membres de la Société du Nouvel-Ontario organisent leurs loisirs pour feuilleter le livre d'or de leurs origines, exploiter la mine du régionalisme nord ontarien, étudier leur milieu, détruire les erreurs ou bobards historiques, et ne pas sous-estimer la richesse de leur région traversée par la Rivière des Français, comme par un courant ininterrompu de glorieuse histoire, depuis la visite de Champlain, en 1615, jusqu'à la découverte d'un des plus riches bassins nickélifères du monde. Courant historique où pagayèrent des découvreurs, des explorateurs tels Duluth, Marquette, Joliet, La Vérendrye, des missionnaires, nos Saints Martyrs, des fondateurs de villes, des coureurs de bois et toutes ces vaillantes caravanes qui ont pointé leurs canot vers l'Ouest avant qu'une compagnie ferroviaire relie par un ruban d'acier l'Atlantique au Pacifique.

Si l'on considère tout le passé comme un élan vital vers l'avenir, puisqu'il n'y a pas de solution de continuité entre hier, aujourd'hui et demain, et qu'un "peuple ne se sépare pas de son passé, pas plus qu'un fleuve ne se sépare de sa source", alors on saisira la valeur exceptionnelle de notre région. Nos pères ont composé l'histoire avec leurs exploits, leurs souffrances et leur sang. A nous de la continuer en l'écrivant sur des parchemins, afin que rien de noble ne soit perdu. "Le but de l'histoire est d'empêcher les belles actions d'être oubliées et d'inspirer aux criminels la crainte de la postérité", disait le plus grand historien de l'antiquité, Tacite.

C'est vrai. L'histoire est une discipline, une école. Evidemment, pas toujours une école de grandeur d'âme comme les héros cornéliens: pour un saint Louis, que de Néron! Mais elle joue le rôle de conscience du genre humain: elle flétrit les traîtres, glorifie les vertueux, les courageux, les pionniers anonymes, les fondateurs de ville, les découvreurs d'empire, les saints, et avant tout le roi de l'histoire, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Sans elle, qui donc fustigerait ici-bas les tyrans? De leurs esclaves, ils n'ont rien à craindre, mais sur eux pèse l'oeil implacable de l'histoire qui les poursuivra et les jugera au-delà même du tombeau.

Educatrice merveilleuse, l'histoire distribue la culture du passé amassée par nos prédécesseurs dans toutes les branches du savoir humain; elle fait estimer le patrimoine ancestral lourd d'expérience et de sagesse afin qu'il ne soit pas dilapidé, elle ressuscite toute la trame des gloires avec les revers, et rappelle que la patrie se compose de plus de morts que de vivants. Aussi, nous n'avons pas le droit de mépriser les leçons de vie de cette immense armée de morts, de héros et de saints. Notre devoir? La Providence l'indique: aimer l'histoire, la nôtre, pour y apprécier nos origines, pour y comprendre l'âme de notre peuple catholique afin de redresser, avec le bras de Dieu, la ligne de notre destin.

Et l'avenir? A l'heure où le monde vacille sur ses bases, où les empires s'effritent sous une grêle de coups, notre peuple profondément religieux ne craint pas: il se confie en Dieu seul.

LORENZO CADIEUX, S.J.
Vice-président



Constitutions de la Société Historique du Nouvel-Ontario

ARTICLE 1—NOM

Cette Société, fondée à Sudbury le 30 mars 1942, porte le nom de "Société Historique du Nouvel-Ontario".

ARTICLE 2—TERRITOIRE

La Société exercera son action tout spécialement dans les comtés de Sudbury et de Nipissing.

ARTICLE 3—DEVISE

Faire revivre notre histoire (1)

ARTICLE 4—SIÈGE SOCIAL

La Société a choisi comme endroit ordinaire de ses réunions le Collège Sacré-Coeur, à Sudbury.

ARTICLE 5—PATRONS

Les Saints Martyrs Canadiens.

ARTICLE 6—BUT

- a) Etudier plus particulièrement l'histoire des régions de Sudbury et de Nipissing;
- b) développer une connaissance approfondie et un amour ardent de tout ce qui regarde le régionalisme;
- c) préparer dans le public un état d'esprit plus respectueux à l'égard de tout ce qui appartient à la grande et à la petite histoire.

ARTICLE 7—MOYENS D'ACTION

- a) Grouper les volontés qui s'intéressent efficacement au régionalisme;
- b) développer, par l'imprimé et le journal, le sens et le goût de l'histoire;

(1) Le président honoraire, Mgr Stéphane Côté, en est le promoteur.

- c) publier les travaux ou les articles d'importance présentés par les sociétaires et jugés dignes de cette publication par le Comité directeur, quand les moyens de la société le permettront;
- d) déclencher un mouvement d'urbanisme à Sudbury: ériger des cairns et des monuments, obtenir du Fédéral ou du Provincial des plaques commémoratives de la Commission des Sites et Monuments Historiques;
- e) faire appel au public afin de sauver de l'oubli tout ce qui, à un titre quelconque, intéresse l'histoire de nos familles, de nos institutions, de nos industries, etc.
- f) adresser à la Société Historique les souvenirs, les portraits, les gravures, les documents, les plans anciens, les papiers de famille, les trésors de documentation précise et originale que conserve la mémoire des "vieux", de ces rares survivants d'une époque pas très éloignée mais dont le souvenir s'efface rapidement . . .
- g) organiser des conférences sur des sujets d'histoire locale, des pèlerinages à des endroits historiques, des manifestations publiques à l'occasion de grands anniversaires;
- h) constituer un dépôt d'archives, un musée, une bibliothèque, instruments de travail indispensables;
- i) lancer des concours d'histoire locale au Collège et dans les écoles;
- j) conserver en triple copie les textes et documents.

ARTICLE 8—ORGANISATION

- a) La Société est régie par un Comité directeur ou exécutif composé par:
 - 1—les membres fondateurs: Mgr S. Côté, P.D., les RR. PP. Jésuites G. Courteau, R. Legault, L. Cadieux, H. Gauthier; Dr R. Hurtubise, M.P., Me L. Landreville, MM. J.-A. Lapalme, A. Lafrance, L. Carrière;
 - 2—les officiers: un président honoraire, un président d'office, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, un trésorier-adjoint.
- b) la Société comprendra strictement des membres actifs recrutés dans la région et des membres correspondants. Elle s'honorera aussi volontiers de membres bienfaiteurs et de membres honoraires.

- 1—Les membres *actifs*: à part les membres fondateurs, ceux dont le travail a été accepté et approuvé par le Comité directeur; les élections auront lieu normalement chaque année, après notification du Comité directeur; les officiers n'entreront en fonction qu'en septembre.
- 2—Les membres *correspondants*: ceux qui, ayant rempli toutes les conditions, ne peuvent facilement pour causes d'éloignement, de maladie, etc., assister aux réunions, mais prêtent leur concours actif par leurs différentes communications de travaux historiques.
- 3—Les membres *bienfaiteurs*: ceux qui gratifieront la Société Historique de quelques donations appréciables: collection de livres, collection de documents, collection d'objets aptes à enrichir le musée, etc.
Dans notre bulletin, figurera la liste des donateurs et des nouvelles gratifications au fur et à mesure de leur acquisition.
- 4—Les membres *honoraires*: ceux qui, n'ayant présenté aucun travail, mais, soit par leur haute valeur personnelle, soit par leurs éclatants services, soit par leurs marques d'estime (visites, conférence, conseils) auront mérité cet honneur au jugement du Comité directeur.

ARTICLE 9—OBLIGATIONS

Les sociétaires s'engagent, sauf excuse sérieuse, à:

- a) Assister aux 4 ou 5 réunions annuelles, tenues sur convocation;
- b) payer la cotisation exigée pour couvrir les frais du secrétariat et assurer le bon fonctionnement de l'organisation. Il y a deux sortes de cotisations entre lesquelles les membres peuvent opter: la cotisation annuelle et la cotisation à vie; la première est de deux dollars, la seconde est de vingt-cinq dollars ou plus. Tout membre qui reste deux années consécutives sans payer sa cotisation encourt la radiation. Seuls ont droit de vote ceux qui ont payé leur cotisation à la date fixée.
- c) rechercher les documents anciens: gravures, photographies, mémoires, correspondances, papiers officiels, feuilles économiques, cartes, etc.
- d) intéresser, par tous les moyens possibles, la population au passé régional et développer le goût des études historiques.

ARTICLE 10—PROGRAMME D'UNE RÉUNION ORDINAIRE

- a) Prière: Notre Père, Je vous salue Marie, 3 invocations: 'Coeur

- Sacré de Jésus, Saint Jean-Baptiste, Saints Martyrs Canadiens.
- b) procès-verbal de la réunion précédente;
 - c) ordre du jour:
 - 1—Compte rendu de ce qui s'est passé depuis la séance précédente par les officiers en charge; lecture de la correspondance reçue;
 - 2—lecture d'un travail communiqué par un membre ou d'une étude élaborée par un des membres actifs;
 - 3—étude des problèmes de fonctionnement, de propagande, etc.
 - d) prière.

Rédaction terminée le 15 mars 1942



La Société Historique du Nouvel-Ontario

10—DIGNITAIRES (comité directeur)

a) FONDATEURS

MGR STÉPHANE CÔTÉ, P.D.	DR J.-RAOUL HURTUBISE, M.P.
R. P. GUY COURTEAU, S.J.	ME LÉO LANDREVILLE
R. P. ROSAIRE LEGAULT, S.J.	M. J.-ARMAND LAPALME
R. P. HENRI GAUTHIER, S.J.	M. LAURIER CARRIÈRE
R. P. LORENZO CADIEUX, S.J.	M. ADÉLARD LAFRANCE

b) OFFICIERS

Président honoraire	MGR S. CÔTÉ, P.D.
Président d'office	DR J.-R. HURTUBISE, M.P.
Vice-président	R. P. LORENZO CADIEUX, S.J.
Secrétaire	R. P. ROSAIRE LEGAULT, S.J.
Trésorier	M. J.-A. LAPALME
Trésorier-adjoint	M. GASTON BOYER

20—LES MEMBRES

M. LE CURÉ OSCAR RACETTE	M. LOUIS CHARBONNEAU
R. P. GUILLAUME BELCOURT, S.J.	M. ANTONIO MICHAUD
M. LE CURÉ SIMÉON CHARPENTIER	M. ROMÉO LEROUX
M. LE CURÉ L. BOURASSA	M. EMILIEN CHIASSE
M. LE CURÉ J.-A. PRIEUR	M. FERNAND MORISSET
M. LE CURÉ R. GASCON	M. GEORGES TITTELY
M. LE CURÉ HECTOR PLOUFFE	M. MICHEL COLLIN
M. L'ABBÉ L.-J. CHOLETTE	M. LÉODA GAUTHIER
DR RODOLPHE TANGUAY, M.D.	M. CAMILLE LEMIEUX
DR FLORENT MALO, M.D.	M. HENRI CHARETTE
DR VICTOR MÉNARD, M.D.	M. BRUNO ST-PIERRE
M. FÉLIX RICARD	M. MAURICE GRAVELLE

M. ARTHUR CHARETTE



Les origines de la Société Historique du Nouvel-Ontario

par

LE R. P. GUY COURTEAU, S.J. (1)

Il importe de mettre en pleine lumière avant que ces fragments d'humbles efforts ne se perdent, les origines de la Société Historique du Nouvel-Ontario.

Dans ce travail, nous voudrions en toute sincérité: "Tisser la vérité avec la justice", selon cette noble devise des tisserands du Moyen-Age, signalée lors de notre première réunion par M. le curé de Lavigne, M. Lionel Bourassa, un fervent des arts domestiques.

Qui a eu l'idée de la Société Historique du Nouvel-Ontario?

Qui a la paternité du fait ou de la naissance de cette Société?

Qui lui a imprimé son caractère propre?

Résoudre à l'aide des faits et des méthodes historiques ces trois problèmes: tel sera le fond cette étude.

I

Qui a eu l'idée de la Société Historique du Nouvel-Ontario?

Plus on est rapproché des faits, plus il semble facile de les relater. Cependant, il est nécessaire à l'historien de ne pas s'illusionner sur leur valeur relative. Pour juger sans erreur, il faut souvent un certain recul, le refroidissement, le calme. Nous essaierons néanmoins de peser les événements le plus objectivement, sans les amplifier, sans les diminuer. Efforçons-nous de donner à chacun son dû, tout compte fait des circonstances.

(1) Conférence prononcée, le 18 mai 1942, par le R. P. G. Courteau, recteur du Collège Sacré-Coeur, à Sudbury. Il eut la bonne fortune de suivre à l'Université de Montréal, les cours de méthodologie historique de MM. R. Guyot et E. Desprès, professeurs de la Sorbonne. Durant 3 ans, il a dirigé une revue pédagogique sur l'enseignement secondaire.

L'IDEE AVANT 1936

Un curieux d'histoire qui passerait des heures à lire les documents de l'A.C.J.C. (1) du Collège Sacré-Coeur ne pourrait soupçonner qu'on ait eu l'idée de fonder une société d'histoire régionale.

Souvent, les cercles acéjistes se sont occupés d'histoire canadienne. Ainsi, dès 1918, dans une lettre du 20 décembre, le chef du secrétariat, M. Alphonse de la Rochelle, conseille à M. Jean Langlois, secrétaire de l'avant-garde St-Stanislas, d'ajouter à l'Etude de notre histoire celle des Constitutions de l'A.C.J.C.

Le 19 décembre 1919, le chef du secrétariat de la Société St-Jean-Baptiste, Emile Miller, de Montréal, écrivait au R. P. Arsène Roy, S.J., alors directeur du Cercle Philippe-Landry pour l'inviter à répandre parmi les élèves des "Contes historiques", ces "pittoresques et patriotiques récits d'histoire nationale" . . . "Ne faut-il pas faire de la propagande dans tous les milieux, afin que le passé des fondateurs de la nationalité canadienne soit mieux connu et mieux apprécié?"

En octobre 1923, il est paru dans "Le Gaillard", (1) un article intéressant, très incomplet sur Sudbury. Dans un travail présenté à la J.E.C., un membre de la Section Belcourt reprit le sujet, en le développant (2). C'était un très modeste début d'études régionales.

A notre connaissance, il n'est nulle part question, avant 1936, de Société historique, pas même de cercle d'études historiques.

1936 OU LA VERITABLE ORIGINE DE L'IDEE

Le véritable moment, où l'on commence à regarder l'histoire régionale, non plus comme un sujet d'études isolées, mais comme un courant et où il s'agit même directement de Société historique, date des années 1936 à 1942.

Durant ce laps de temps, le terrain a été préparé et l'idée comme semée dans une terre passablement tournée et retournée. Depuis quelques années, fermentait un sérieux enthousiasme pour les études historiques. Il suscitait, chez les Canadiens français du Québec, un puissant retour au coeur du passé, un fécond réveil et renouveau du patriotisme par le régionalisme (3).

Pour ne citer qu'un exemple, avec un animateur tel que l'abbé

(1) Association catholique de la Jeunesse canadienne.

(2) Sous la signature de Léo Vigneault, philosophe.

(3) Nicol Patenaude.

(3) cf. L'Action Catholique, 7 novembre 1934: "Au patriotisme par le régionalisme" par Eugène l'Heureux. Il invitait chaudement ses compatriotes à suivre l'exemple des Trois-Rivières et de Chicoutimi.

Albert Tessier, la ferveur se traduisit promptement en actes. En 24 mois exactement, la Société Historique Trifluvienne ne publia pas moins de 21 volumes. Beau geste à imiter!

En 1935, faisant écho à un appel de l'A.C.J.C. lancé par le Comité directeur national de Montréal, l'aumônier diocésain, le R. P. Paul Chartiez, S.J., et le président, M. Julien Morissette, l'actuel rédacteur en chef de "La Frontière", conseillèrent fortement à tous les cercles ruraux réunis en Congrès à Warren de noter tous les faits concernant leur paroisse (1). L'idée de composer de la petite histoire, de l'histoire régionale, était prônée.

Pour faire suite à ces directives de l'A.C.J.C. le groupe jéciste—Philippe-Landry—formait parmi ces diverses équipes, une équipe d'histoire régionale, comme nous l'apprend Lionel Campeau, secrétaire, dans le procès-verbal du 24 février 1936.

Toutefois, la première date marquante dans la genèse de l'idée d'une Société historique fut le 14 octobre 1936. Lors du deuxième congrès annuel de l'Union régionale de l'A.C.J.C. tenu à Sudbury, l'aumônier avait invité le R. P. Rosaire Legault, S.J., recteur du Collège Sacré-Coeur, à plaider la cause de la petite histoire, devant un bel auditoire composé surtout de jeunes gens et de jeunes filles, délégués ou simples membres des divers mouvements spécialisés de l'A.C.J.C. du diocèse du Sault-Sainte-Marie. Le R. P. Legault était l'avocat tout désigné d'une si belle cause. Toujours très intéressé à l'histoire, il avait, durant sa théologie, fréquenté le R. P. Léon Pouliot, S.J., alors archiviste à l'Immaculée-Conception. Comme quelques-uns d'entre nous, il avait, avec ce chercheur émérite, magnifié son amour pour la grande et la petite histoire. A Québec, de compagnie avec le P. Lucien Lajoie, S.J., il n'a pas été étranger au projet de fondation de la Société d'histoire de Québec, organisée en 1937.

Ces détails prouvent suffisamment qu'il arrivait à Sudbury avec des plans bien arrêtés sur la nécessité de pousser l'étude de l'histoire locale et la fondation d'une société d'histoire régionale. Dans la conférence du 14 octobre, il montrait la valeur éducative de l'étude de l'histoire. Il recommandait principalement un plus grand souci des valeurs historiques, une plus grande hâte à recueillir des documents oraux de la part des pionniers. Il insistait sur la conservation scrupuleuse de tous les documents écrits ou autres. C'est alors qu'il ajoutait ces mots prophétiques: "Plus tard, une société historique régionale pourra puiser dans ces documents et faire revivre le passé." C'était le 14 octobre 1936. L'idée était lancée.

C'est la première date à retenir dans l'histoire des origines de la

(1) Nous avons lu, avec intérêt, un de ses travaux, celui de Verner. Il y a là quelques pages de renseignements où puiseront les chercheurs.

Société historique. Dans "Le Droit" du 16 décembre 1936, le chroniqueur du temps (M. J.-M. Hudon) rappelait le vœu émis par le R. P. Legault. Il ajoutait: "Ce vœu ne se réalisera pas *avant quelques années*. Il est possible cependant que les Acéjistés en hâtent la réalisation."

Si l'A.C.J.C. n'a pas fondé de société historique régionale, elle n'en a pas moins secondé et les directives de Montréal et les conseils du R. P. Recteur, en poussant plusieurs de ses cercles à des recherches précieuses. Par ses dirigeants, spécialement le R. P. Emile Gervais, S.J., l'A.C.J.C. a fourni, à chacun des cercles, des questionnaires (1) aptes à les aider dans leurs enquêtes.

Parmi les vœux du Congrès de la Langue Française tenu à Québec même, en l'été 1937, M. Aegidius Fauteux en formulait un sur l'histoire: "Que l'on fonde un plus grand nombre de sociétés d'histoire régionale et locale et que l'on invite spécialement les jeunes à en faire partie." Décidément, s'élève de partout, un concert d'invitations à fonder des sociétés d'histoire.

En mars 1938, une lettre circulaire de l'Union diocésaine était envoyée à tous les cercles. Détachons le texte du premier paragraphe: "Lors du Congrès diocésain de l'A.C.J.C., l'an dernier, l'on avait lancé l'idée d'une société d'histoire régionale pour le district de Sudbury. Le temps semble venu de la réaliser."

Dans le reste de la lettre, il est question d'un centre qui guiderait, activerait les bonnes volontés; conserverait et cataloguerait les documents. On donnait avis qu'à cette lettre se joignaient des modèles d'enquêtes, de monographies paroissiales. Pour ces dernières, voici le plan suggéré: "Paroisse de . . . 1o-Fondation, 2o-Etat actuel . . ." On avait aussi assigné à plusieurs ajécistes des sections "Philippe Landry" et "Belcourt" de composer l'historique de leur propre région.

Encore ici, les projets demeurèrent plus beaux que les résultats. Cette remarque veut uniquement souligner les difficultés qu'un si beau dessein, appuyé par tous, rencontra dans la pratique. Il ne s'agit pas de s'offusquer, mais de tisser l'histoire avec la vérité, de constater qu'*agir est difficile* . . . L'esprit de suite et d'achèvement est rare chez trop des nôtres. Les obstacles, d'ailleurs, n'écrasent que les lâches. L'idée avançait, mais lentement. Le 18 avril 1938, le R. P. Lucien Lajoie, S.J., professeur de Rhétorique au Collège Garnier, venait de Québec rencontrer les notables de Sudbury en vue de jeter les bases d'une société d'histoire régionale. Il expliqua occasionnellement aux élèves comme il était facile et utile de faire de la petite histoire.

En juin 1938, au Collège Sacré-Coeur, la section Philippe-Landry

(1) L'original de ces questionnaires émanait du Comité central (L'Enseignement secondaire, 1934).

lança un concours d'histoire régionale. Des circulaires furent distribuées. Sur la première, nous lisons: 1) les conditions, 2) la matière du concours. Sur la deuxième, s'étale un plan détaillé d'enquête sous le titre: "Ce que les vieillards devront dire".

En novembre de la même année, le résultat du Concours des vacances de "1937" mentionnait à l'honneur trois élèves du Collège Sacré-Coeur: deux se rattachaient à la section de la petite histoire (1). Même concours fut institué en 1939, avant les vacances (2).

Concours de vacances, enquêtes de l'A.C.J.C., appels et vœux réitérés du R. P. Legault: tels sont les premiers jalons dans l'histoire des origines de l'idée de la Société Historique. C'est la création d'un terrain, la préparation d'un milieu favorable à la naissance d'une telle société. Cependant, les bonnes intentions restent souvent en panne et les idées pures ne sont pas de l'histoire proprement dite. On peut écrire scientifiquement l'histoire d'une idée, déterminer ses phases diverses: sa naissance, son évolution, son influence, bref, sa vie ou sa mort. C'est ce que nous venons de tenter. Sans parti pris, sans préjugé, documents en main, nos recherches nous ont donné la clef du premier problème. Le père de l'idée est, sans contredit, le curé actuel de la paroisse Ste-Anne de Sudbury, le R. P. Rosaire Legault, S.J.

Dernière preuve? La voici: le 31 juillet 1941, quand il laissa le gouvernement du Collège Sacré-Coeur entre les mains de son successeur, il lui légua son idée-force comme un testament: "Mon Père, il faudra que vous réalisiez mon rêve: ce projet si longtemps caressé de doter la région d'une société historique. De lourdes tâches et des circonstances incontrôlables: organisations grandioses, comme les fêtes du 25ième anniversaire du Collège, du quatrième centenaire de la Compagnie de Jésus, m'en ont empêché. Je ne veux pas vous commander, mais la fondation d'une société historique s'impose et c'est le temps. C'est au Collège, institution permanente, à qui revient cette charge nécessaire. Tous en bénéficieront." Son successeur promit sérieusement alors de s'y employer de toutes ses forces dès qu'il serait familiarisé avec sa nouvelle tâche. On touche ici une des sources de puissance de la Compagnie de Jésus. Malgré les changements d'hommes, de supérieurs, admirable est cette continuité dans le gouvernement soumis à un même esprit, à une même tradition: conserver intacts tous les ressorts et rouages essentiels, détruire le moins possible, parfaire toujours dans la ligne tracée par les prédécesseurs. N'est-ce pas

(1) Fernand Forest: "Le Récit de Grand'Père" (Origines de Lavigne); Aurèle Bergeron: "Les Origines de Verner".

(2) Nous avons les noms des gagnants du concours de 1939: Germain Faucon (Origines de l'Esturgeon), Jean-Guy Blais (Essai de biographie sur Mgr Lécuyer), Frédéric Bélanger (Coniston), Alexandre Roberge (Origines de St-Edouard de Fabre).

là un principe, une source de force pour toutes les sociétés?

Respecter sincèrement le passé, le continuer en l'améliorant, c'est une voie sûre de conquérir pour nous-mêmes le respect de nos successeurs.

Nous avons montré comment naquit et grandit l'idée d'une société historique. Jusqu'ici cependant, la Société Historique n'existe pas. Le bon grain a été semé en terre . . . Entre l'idée et l'acte, il y a un abîme parfois. Des obstacles, intérieurs et extérieurs, paralysent souvent le vouloir et l'énergie des hommes. Le Collège, secours indispensable à la création d'une élite, a commencé par n'être qu'un rêve. En 1905, 1909, 1910, il ne put être réalisé, faute d'hommes! Ainsi en est-il de tous nos rêves. Sans un animateur résolu, les projets les plus mirobolants vivent . . . au fond des crânes ou des tiroirs, ce que vivent les roses, l'espace d'un matin.

Partout, dans le Canada français se créait une ambiance favorable à l'éclosion de nouvelles sociétés historiques. Peu, toutefois, passèrent de l'idée à l'acte: sept exactement, toutes dans le Québec.

II

Origines du fait

Qui va présider au développement de ce bon grain? C'est le deuxième problème à éclaircir. Il s'agit d'élucider l'origine du fait. Remontons chronologiquement, pièces par pièces, des éléments épars, pour vous permettre en quelque sorte d'assister aux démarches pénibles comme aux concours heureux de circonstances. Déterminons les facteurs nécessaires qui ont contribué à sortir de l'oeuf notre petite société et qui lui ont permis de voir définitivement le jour à côté de ses soeurs aînées, les autres sociétés historiques.

Je vous ferai grâce de ces multiples heures ou d'habiles gens s'entretenant de tous les projets, les caressent comme les leurs, puis s'esquivent, quand ils flairent la nécessité du travail obscur, obstiné, parfait. Ces trop habiles discuteurs sont le fléau de groupes de travailleurs et la peste des hommes compétents. Ces tristes précieux ridicules sont aussi encombrants et embarrassants de nos jours que du temps de Molière et de LaFontaine qui les ont déjà crevés impitoyablement, dans des pièces ou fables satiriques bien connues.

Toutes les démarches de ces hauts-parleurs sont vouées aux pertes de temps, aux illusions, aux promesses . . . vaines. L'utilité d'une solide conférence l'emporte d'emblée sur ces logomachies pour éveiller des idées généreuses, fécondes. Ainsi, après une conférence de François Hertel, le 14 décembre 1941, à Sudbury, la fierté avait rebondi. Nous discutâmes entre autres points importants, de Société Historique . . .

Au premier rang des facteurs essentiels qui président à la naissance des oeuvres durables, notons la conviction dans les esprits, le dévouement jusqu'au martyre et au don de soi. Ces facteurs insufflent dans les oeuvres un principe vital immortel. "Ne vivent, disait Garcia Moreno, que les causes pour lesquelles on meurt."

Il y a eu quelques hommes convaincus et prêts à sacrifier tous leurs loisirs pour que vive une Société Historique dans le Nouvel-Ontario. Nommons: les RR. PP. Rosaire Legault, Lorenzo Cadieux, Guy Courteau, MM. les inspecteurs Louis Charbonneau et Laurier Carrière (1). Les RR. PP. L. Cadieux et G. Courteau ont alors rédigé en étroite collaboration des constitutions. "Comme il est de la prudence de ne pas se fier à sa propre prudence", leur rédaction fut soumise le 19 mars 1942 à la constructive critique d'un homme éclairé et dévoué aux grandes causes, à M. le curé de Chelmsford, Mgr Stéphane Côté.

Notre fille bien-aimée, espérons-le, grandira, malgré tous les obstacles, aliment nécessaire, breuvage amer, certes, mais tonifiant des âmes fortes. Nous voulons à tout prix travailler, en premier pour nos morts et pour l'avenir. Notre but, sans cesse devant les yeux, est de ressusciter le passé, les ancêtres, de les rapprocher des vivants. Bref, nous nous engageons totalement dans une entreprise à fonds perdu, pas du tout lucrative, plutôt onéreuse, sans aucun espoir d'avancement ou de popularité.

Dans un sursaut de tenace naïveté française, nous croyons que "faire revivre notre histoire", est une des causes de la Patrie qui exigent des désintéressés, des volontaires, des défricheurs.

L'ACCUEIL

Une conférence du président de la Société Historique de la Baie du Tonnerre, M. J.-Placide Bertrand nous fournissait une occasion de sonder le terrain. Un compte rendu de cette conférence parut dans le "Sudbury Star" du 28 février 1942, et beaucoup plus fidèle, dans "Le Devoir" et "Le Droit" du 3 mars.

Quelques esprits chagrins ont cru voir dans ces comptes rendus de la vantardise, de l'encens brûlé dans un cénacle fermé. D'autres condamneront ces "bûcheurs" comme peu pratiques. En réalité, nous n'avions d'autres ambitions que celles de servir et ne demandions guère autre faveur que le droit de travailler librement au progrès des études historiques en dehors de tous les clans, de toutes les coteries, dans la solitude, le silence et *la paix*.

D'autres ont vu simplement une féconde initiative à encourager. Parmi ceux-là, plusieurs ne se sont pas encore compromis; quelques-

(1) Diarium, le 17 décembre 1941.

uns ont transmis leur pleine adhésion avec leur souscription annuelle ou à vie.

En général, l'accueil fut nettement favorable. M. le Dr Rodolphe Tanguay, M.D., en stage d'études à New-York, a eu le temps de nous écrire son enthousiasme. Qui a dit que l'absence éteignait l'amitié profonde? Ottawa a rebondi de joie. M. Camille L'Heureux, rédacteur en chef du "Droit" a bien voulu consacrer à la Société un éditorial. Il y salue et souligne la naissance de notre Société.

Omer Héroux—le journaliste de la province de Québec le mieux renseigné et le plus encourageant, quand il s'agit des intérêts des nôtres hors de la Province—n'a pas manqué l'occasion d'y aller de quelques blocs-notes (1) et de reproduire in-extenso l'article du "Droit" (2).

Le R. P. Archange Godbout, O.F.M., rédacteur de la revue "Culture", nous a félicités après nous avoir gratifié de son maître article sur les "Sociétés Historiques de langue française". Dans ce document, il relève 19 sociétés historiques dont 16 canadiennes et 3 américaines (3). "Quelques-unes nous ont échappé", remarque-t-il modestement, et le passage suivant nous concerne: "D'autres sont en gestation."

Un accueil si favorable à Sudbury, à Ottawa, à Montréal et à Fort-William, etc., jusqu'à Londres (4), n'y a-t-il pas là en plus d'un stimulant pour notre courage, un motif d'espérance et de joie?

LE PERE ET LE FONDATEUR DE LA SOCIETE

Si notre société vit le jour à Chelmsford, toutefois l'acte de baptême fut signé officiellement au Collège Sacré-Coeur, le 30 mars 1942, en commémoration de ce que j'oserai appeler le baptême de Sudbury, de cette première messe célébrée par le R. P. Joseph Specht, S. J.

Tout enfant, garçon ou fille, a un père. La Société Historique du Nouvel-Ontario est une fille. Elle doit suivre la loi générale. Quel est donc son père? Celui qui n'a pas épargné son temps, ses démarches, sa santé même afin que naisse notre société a droit au titre de père. L'animateur de ce mouvement, celui qui a recueilli le concours actif de fortes personnalités canadiennes-françaises des comtés de Sudbury et de Nipissing, celui, d'ailleurs, à qui tous s'adressent comme naturellement, quand il s'agit de notre jeune et petite société, n'est-ce pas le R. P. Lorenzo Cadieux, S.J., professeur de Rhétorique au Collège Sacré-Coeur? D'autres ont secondé étroitement ses constants efforts; citons:

(1) "Le Devoir", 4 mars 1942.

(2) "Le Devoir", 11 avril, "Le Droit", 6 avril 1942.

(3) "Culture", mars 1942, page 67-89.

(4) Le R. P. Adélarde Dugré, S.J., joint à beaucoup d'autres ses encouragements. (Manresa House, Roehampton, Londres, Angleterre, le 4 octobre 1942.)

Mgr S. Côté, P.D., le R. P. Legault et le R. P. Recteur actuel. Personne d'entre nous n'a voulu accaparer, mais tous nous avons voulu pleinement collaborer. Si la Société historique du Nouvel-Ontario a pris enfin naissance, elle ne le doit aucunement au hasard ou au génie, ou à la richesse, mais uniquement à de vieilles qualités françaises en train de se perdre: le désintéressement, le culte du passé et des ancêtres, l'amour du travail, le dévouement.

Ces vieilles qualités ont résisté comme le granit à travers des siècles de lutte. Nous souhaitons à l'aube de la naissance de notre société que le jour de ses funérailles se perde dans le lointain des âges. Tant qu'elle aura un père et des collaborateurs ornés de ces mêmes qualités françaises, le granit lui-même s'effritera, elle gardera intacte sa prime jeunesse.

III

Son caractère propre

Chaque société, comme chaque individu, a des traits de famille qui la caractérisent. La Société Historique du Nouvel-Ontario n'échappe pas à cette loi psychologique.

Certes, nous avons pris connaissance de différentes constitutions avant de rédiger la nôtre. Nous nous sommes inspirés librement des constitutions de la Société Historique de Québec, des Trois-Rivières et de Chicoutimi.

Malgré ces quelques emprunts à des sociétés aînées, la nôtre possède un caractère, des traits propres assez accusés. Son comité directeur ou conseil exécutif comprend, outre les officiers (un président honoraire, un président d'office, un vice-président, un secrétaire, et un trésorier), des membres fondateurs.

Ces membres ont manifesté, dès la première heure, un très vif intérêt à l'histoire; ont fourni volontiers des renseignements de toutes sortes; bref, ont répondu à nos invitations, ou se sont excusés, chaque fois que leur tâche les retenait ailleurs. Ce comité directeur nous avait été—de bien loin—suggéré par la Constitution de la Société Historique de Québec. Depuis, j'ai découvert que le R. P. A. Godbout mentionne en plus de directeurs, des comités d'initiatives ou des conseillers qui semblent avoir une certaine parenté avec notre comité directeur (1). Le comité directeur a ses équivalents dans quelques autres sociétés historiques. Cet organisme n'existe-t-il pas d'ailleurs dans presque toutes nos banques du Canada? Chez nous, c'est une réunion d'hommes de bonne volonté, décidés tout simplement à se compromettre, à sacrifier leurs loisirs, leur talents, pour que la Société Historique du

(1) cf. "Culture", mars 1942, Sociétés Historiques de langue française, passim p. 77, 78, 81 à 84.

Nouvel-Ontario ne soit pas une pure parlotte de plus, mais devienne un authentique mouvement destiné à réaliser de mieux en mieux sa devise: "Faire revivre notre histoire".

Les obligations des sociétaires sont aussi nettement indiquées. Nous exigeons, comme un point essentiel, comme la marque même de notre vitalité, des travaux nombreux et sérieux, ou pour parler le langage technique, des oeuvres scientifiques, i.e. ouvrant des aperçus nouveaux, enrichissant la science historique.

Notre Programme d'une réunion ordinaire se rapproche du programme suivi dans les autres sociétés, mais il a son cachet propre, spécialement la mention d'une prière spéciale au début comme à la fin de la réunion. Dans l'article 10ième des Constitutions, relatif à l'étude des problèmes de fonctionnement, nous avons voulu insérer un point inexistant dans les autres sociétés historiques, l'étude technique de l'histoire.

Pour le choix des membres, nous avons suivi le plus possible les sages recommandations de M. l'abbé Victor Tremblay, président de la Société Historique de Chicoutimi. Nous nous sommes efforcés de grouper des membres tirés des professions, des métiers, ou des occupations les plus variés. A part des membres du clergé, nous comptons des laïques de tous les rangs de la société—médecin, avocat, député, ingénieur-agronome et minier, professeurs, inspecteurs, instituteurs, comptables, etc.

La Société Historique réprouve tout caractère politique, tout esprit de parti, de clan et de groupes. Elle n'a et ne veut avoir d'autre affiliation, d'autre parti que l'amour de tous sans distinction dans le Christ et notre race. La Société a pour but, non la division, le chauvinisme, mais l'union, la collaboration de toutes nos forces intellectuelles au service de l'histoire. Tout ferment de haine et de division lui répugne. Elle n'a jamais voulu être un groupe exclusif de prêtres pas plus qu'un groupe fermé de laïcs.

Le seul esprit qui nous a toujours animé, c'est l'esprit français le plus pur, l'esprit de désintéressement, d'amour de la région sans aveuglement, l'esprit de travail. Le seul authentique esprit que nous recherchons tous, en somme, c'est l'esprit de suite. Une sorte de vouloir commun consacré à perpétuer ce que les autres ont ébauché; une volonté bien arrêtée de s'évader de la médiocrité, de la routine et de manifester non par des mots, mais par des productions de valeur scientifique et littéraire que nous renonçons aux secondes places en un pays que nos pères ont les premiers exploré, découvert, défriché, colonisé et bâti presque de toutes pièces. Notre esprit? Nous l'avons voulu sérieux, constructif. Aussi, chaque séance comporte-t-elle deux parties: l'une vouée à la théorie: nous y traiterons des techniques de l'histoire; et l'autre à la pratique: étude historique ou lecture d'une communica-

tion d'un membre correspondant. Notre ambition est de contribuer à renseigner les amateurs sur les lois et les méthodes de l'histoire et même à former quelques historiens. Nous comptons parmi nos directeurs quelques hommes de métier, quelques techniciens des sciences historiques.

Nous sommes ainsi en mesure d'exiger des membres un travail scientifique. Par ce mot, nous entendons simplement une oeuvre rédigée en un français châtié, littéraire si possible, puis, conforme aux lois de l'histoire, une étude destinée soit à mettre au courant des recherches, soit à étendre le champ des connaissances, en matière d'histoire. Du même coup, s'éclairera définitivement cette expression de "membres actifs", retrouvés d'ailleurs dans trois autres Sociétés historiques.

Inspiré du système en honneur chez les retraitants, voici un trait original au sujet du *recrutement de nos membres*. Chacun s'engage à devenir propagandiste, puis quand il croit découvrir des sujets d'élite, il les propose au comité directeur, les envoie s'enquérir des obligations et demander leur admission.

Notre caractère propre, comme Société Historique, se résumerait en un mot. C'est une résultante. Après avoir étudié toutes les autres constitutions, nous constatons avec une légitime fierté que nous avons groupé dans les nôtres tout l'excellent tant au point de vue théorique que pratique, de nos devancières.

CONCLUSION

Qui a eu l'idée de la Société Historique du Nouvel-Ontario? Je réponds avec l'histoire.

L'idée d'une société historique dans le Nouvel-Ontario revient au R. P. Legault, S.J. C'est un clou qu'il a planté plusieurs fois durant les années "1936-41." Il a créé un climat favorable. L'A.C.J.C. l'a fortement secondé. Il a le mérite des défricheurs et des précurseurs.

Qui a la paternité de cette Société Historique?

La fondation d'une société historique revient de droit comme de fait, au R. P. Lorenzo Cadieux, S.J., aidé des conseils et des encouragements de quelques fervents amis des recherches historiques.

Enfin, qui lui a imprimé son caractère?

Le caractère propre de cette société historique doit être équitablement attribué aux deux principaux rédacteurs des constitutions et à Mgr S. Côté, P.D., leur conseiller inlassable.

Rêver d'accomplir de nobles projets est bien; les exécuter est mieux; les parachever est plus parfait. Ne nous arrêtons plus dans cette voie, mais, tous ensemble, comme Charles-Quint, allons "toujours plus outre".

M. Jean-Baptiste Dubuc

curé de Lavigne

par

M. OSCAR RACETTE, PTRE-CURÉ (1)

Prononcer le nom du Père Dubuc, curé de Lavigne, c'est évoquer l'une des pages les plus lugubres de notre petite histoire.

Ce jeune prêtre, si plein de vie et de gaieté, devait disparaître subitement, victime d'un accident de l'onde, dans la baie du lac Nipissing, voisine du village de Lavigne.

Ce soir du 15 août 1928, l'auteur de ces lignes ne l'oubliera certes pas de sa vie car lui aussi devait être de la promenade avec quelques visiteurs. Arrivés quelques minutes en retard, nous constatons que le yacht était déjà parti. Mais notre regret devait être de courte durée, puisque bientôt nous vîmes à une distance d'un mille à peine l'embarcation qui flambait. Ils étaient partis au nombre de six, un seul devait revenir nous apprendre les tristes détails de la tragédie. D'autres victimes que nous, avaient été cette fois-là, le choix de Dieu.

L'abbé J.-B. Dubuc, originaire de Nicolet avait fait de brillantes études au séminaire du même nom. Après quelques années d'enseignement, il vint au diocèse en août 1922, sur la demande de Son Excellence Mgr D.-J. Scollard. Quand Mgr Scollard était à court de prêtres, il avait pris l'habitude de s'adresser à Mgr Bruneault, qui n'hésitait pas à faire le sacrifice de quelques-uns de ses meilleurs sujets, pour le plus grand bien de nos paroisses canadiennes-françaises. Après un stage de trois années à Sturgeon-Falls où il ne sut, comme vicaire, se faire que des amis, il fut envoyé à Lavigne en avril 1925 pour succéder à l'abbé Marchand.

(1) Communication lue le 18 mai 1942, à la réunion de la Société Historique du Nouvel-Ontario. M. le curé Racette est originaire de l'Épiphanie. Étudiant au Collège de l'Assomption, théologien au Grand Séminaire de Montréal, ordonné le 25 juillet 1905, il fut incardiné en 1907 au diocèse du Sault-Ste-Marie. Prêtre zélé, il dirige, depuis 1914, la paroisse de Verner; patriote éclairé, l'amour de l'histoire régionale captive ses moments de loisirs.

Au physique, l'abbé Dubuc avait une grande ressemblance avec son oncle, le R. P. Emile Papillon, S.J. Il était plein de zèle pour ceux qui lui étaient confiés. Quoique jeune, et le paraissant encore davantage, ses paroissiens lui témoignaient une grande vénération dont il se rendait bien digne d'ailleurs. Malheur à quiconque aurait dit du mal de leur "Petit Père Dubuc."

Très hospitalier, aimant la compagnie des prêtres, il n'en fallait pas plus pour faire de Lavigne un lieu choisi pour de fréquentes réunions. A mesure que le clergé devient plus nombreux cette bonne camaraderie qui existait alors, semble tendre à disparaître peu à peu. N'est-ce pas à regretter?

Plein d'entrain et de zèle, il semblait accepter plutôt difficilement les retards que la modération des plus âgés apportait dans l'accomplissement de certaines tâches. On pourrait assez justement, je crois, le classer parmi les précurseurs des jeunes d'aujourd'hui, fervents de la grande vitesse. Les hommes ont-ils tant changé d'ailleurs?

Il était ouvert à tout ce qui est bon et beau. Ayant hérité d'un oncle prêtre d'une magnifique bibliothèque qui faisait son orgueil, tous ces volumes bien reliés n'étaient pas là que pour l'ornement de ses rayons. Liseur acharné, il consacrait un temps considérable à la lecture sérieuse. Ce qui donnait beaucoup de sens à ses sermons et à ses conversations. Un jour qu'il adressait la parole à Québec devant un auditoire d'élite, le surintendant de l'instruction publique d'alors, l'honorable Cyrille Delage me demandait: "Quel est ce jeune prêtre qui parle avec un tel aplomb?" Leçon pour les jeunes et les vieux. Il avait même monté une bibliothèque paroissiale qui ferait l'orgueil de maintes paroisses plus considérables.

Au point de vue patriotique il n'était pas de ceux qui trouvent plus commode de laisser agir les autres. Tout l'intéressait. Collectionneur de timbres, collectionneur de monnaies. Je sais un sac assez considérable de monnaies précieuses qui, après sa mort, a pris le chemin du Collège Sacré-Coeur et qui git dans quelque coin de la voûte en attendant le jugement dernier, ou bien que quelque Crésus viennois doter cette institution, "notre institution" d'un local convenable pour un commencement de musée. Ohé! les millionnaires! Heureusement qu'une société historique existe maintenant qui verra à ce que ces trésors ne soient pas convertis en engins de guerre!

Le bateau moteur qui devait lui coûter la vie, il ne s'en était pas servi seulement comme agrément. Combien de fois il l'avait mis à contribution pour rendre service à ses paroissiens. Depuis quelques années l'on avait construit un barrage sur la Rivière des Français, mais l'on ne s'était pas occupé de régulariser le niveau de l'eau sur le lac Nipissing, d'où inondations aux grandes eaux du printemps et

de l'automne. Souvent les jetées du pont étaient recouvertes d'une couche de deux à trois pieds d'eau et les gens de la partie sud se trouvaient prisonniers. Le Père Dubuc se fit "Passeur". On avait installé une vieille cloche sur l'autre rive et à chaque appel le Père Dubuc allait tirer le chaland portant personnes et voitures. St-Christophe n'aurait pas fait mieux! Autant de détails qui mettent de la poésie et de la charité dans la vie d'un prêtre, dans quelque paroisse qu'il se trouve. L'ennui ne naquit-il pas de la monotonie?

Le trait caractéristique qui est resté bien vivant dans la mémoire de tous ceux qui ont connu le Père Dubuc, c'est un heureux mélange de distinction et d'une grande jovialité de bon aloi. Cette jovialité était même contagieuse car après quelque temps ses bons paroissiens sans s'en douter étaient devenus semblables à lui. Dans sa tombe, sa figure gardait encore la trace de ce sourire si sympathique. Des funérailles, simples et grandioses en même temps, eurent lieu en présence de l'Evêque, de tout le clergé, de nombreux parents et d'une foule qu'une église trois fois plus grande n'eut pu contenir.

M. le curé Dubuc repose au pied de la croix dans le cimetière de Lavigne qui domine cette baie, que si souvent il avait parcourue et égayée de ses chants joyeux.

In spem resurrectionis.

OSCAR RACETTE, PTRE



Le sol et l'agriculture du comté de Sudbury

par

M. ROMÉO LEROUX, B.S.A. (1)

Le comté de Sudbury comprend un vaste territoire montagneux, formé en partie de granits, de minéraux très riches et de terrains agricoles.

Le sol du sud-est du comté est excellent pour l'agriculture; celui de la partie nord promet d'être aussi bon.

Pour plus de clarté, divisons le terrain cultivé en 6 sections:

1ère Section: La plus considérable, comprend les cantons suivants: Fairbanks, Dowling, Creighton, Balfour, Morgan, Rayside, Lumsden, McKim, Blezard, Hanmer, Capreol, Neelon et Garson.

La population de cette section est 90% canadienne-française et 10% étrangère.

2ème Section: Graham, Waters, Broder, Dill, Cleland, Tilton, Secord, Burwash.

La population est 80% finlandaise et 20% canadienne-française.

3ème Section: Salter, May, Harrow, Hallan, Shakespeare, Baldwin, Merritt.

La population mixte est 75% anglaise, 25% canadienne-française.

4ème Section: Nairn, Lorne, Louise, Drury, Denison.

La population est 95% finlandaise, 5% canadienne-française et anglaise.

5ème Section: Delamere, Cosby, Maitland, Bigwood, Mason,

(1) Après cinq années d'études agronomiques au collège de Guelph, M. Leroux reçut le titre de bachelier ès sciences agricoles. En 1935, le gouvernement provincial le nomma agronome officiel pour le district de Sudbury.

Scollard.

La population est 90% canadienne-française, 10% anglaise.

6ème Section: Hagar, Rutter, Apleby, Dunnet, Casimir, Henry et Loughrin.

La population est 90% canadienne-française, 10% anglaise.

Dans la première section, la formation du sol est la plus intéressante. La configuration de cette section ressemble à un plateau où l'on trouve, au nord, un dépôt de gravier; au sud-ouest, une terre fine. D'après la géologie, c'est l'indice de l'existence d'un ancien lac; c'est pourquoï, le terrain y est si fertile. Le sous-sol est formé d'un sable meuble; le sol arable n'a qu'une faible épaisseur.

La qualité du sol varie beaucoup. Il y a parfois deux ou trois sortes de sols sur la même ferme. En général, le sol est composé de terre jaune, sablonneuse, grise et argileuse.

Comme ce sol n'est pas profond et que le sous-sol contient beaucoup d'eau, cette section agricole est très fertile en carottes, navets, etc., (récoltes sarclées).

Ce sol produit des pommes de terre de première qualité; et son rendement est très élevé. Les récoltes de grain et de foin sont excellentes; de même que les récoltes sarclées, carottes, navets, etc.

Les deuxième et quatrième sections offrent encore plus de variétés: la topographie est accidentée, et, en général, le sol est composé de terre jaune et argileuse entre les montagnes; ce sol produit du bon foin et un peu de grain; aussi est-il très favorable soit pour les terres à pacage, soit pour l'industrie laitière.

Le troisième groupement est formé d'une couche profonde de sol argileux où la production de grain et de foin tient la première place. Cette section est très apte aux pâturages, à l'élevage et à l'industrie laitière.

La cinquième section est un terrain montagneux, jaune, argileux, et très fertile. Là, l'élevage des animaux s'impose. Située au sud de la section agricole, ce terrain est plus sujet à la sécheresse que d'autres parties du district.

La sixième section est accidentée. Ce sol argileux est excellent pour la production du foin, du grain et du maïs (blé d'Inde). L'élevage des animaux est encore ici de première importance.

Quelques remarques s'imposent sur le développement agricole de

cette région.

Les pionniers du comté furent d'abord bûcherons. Ils abattirent de vastes forêts de pins rouges et de pins blancs. La plupart de ces gens étaient des Canadiens français venus de la région d'Ottawa et de la province de Québec. A mesure que la forêt disparut, ils défrichèrent la terre, établirent des fermes, bâtirent des maisons en bois rond. Le sol était riche; il produisait de bonnes récoltes de grain et de foin qui enrichirent les cultivateurs. L'hiver, ils travaillaient dans les chantiers; l'été, sur leurs fermes.

Les animaux des chantiers avaient grand besoin de foin et d'avoine. Ces cultures furent exploitées de préférence. Parce que les cultivateurs travaillaient l'hiver dans les chantiers, le nombre d'animaux sur les fermes était restreint. Aussi, pendant les trente dernières années, le sol s'appauvrit; il manquait d'engrais et de matières organiques, au point que la production déclina proportionnellement.

L'exploitation des mines attira dans le Nord-Ontario des hommes de nationalité finlandaise, polonaise et autres. En peu de temps ils ont acheté des fermes. On constate ce fait surtout dans les cantons montagneux du Sud et du Sud-ouest de la ville de Sudbury.

Depuis quelque temps, on remarque qu'un grand nombre de Finlandais et de Polonais s'établissent sur des fermes défrichées et cultivées pendant plusieurs années par des Canadiens français.

Le sol, en général, manque de matière organique et d'engrais pour nourrir les plantes. Depuis que le terrain a été défriché, le nombre d'animaux nourris sur les fermes n'est pas encore assez nombreux pour consommer le foin et le grain produits sur la ferme.

L'absence de calcaire (pierre à chaux) dans le district de Sudbury et dans les cantons du Nord-Ouest cause l'acidité du sol. Pour remédier à cette situation il faut faire venir de la pierre à chaux moulue des autres parties de la province. L'utilisation de cette pierre à chaux est absolument nécessaire pour enrichir le sol; elle a été trop parcimonieuse jusqu'à date, mais elle sera plus libérale à l'avenir.

L'agriculture change souvent de système et d'orientation. Les marchés demandent des produits spéciaux pour l'alimentation humaine. Il faut orienter l'agriculture et l'organiser pour mieux répondre aux exigences de la demande des commerçants et des acheteurs.

L'utilisation d'une plus grande quantité d'engrais naturels et chimiques a servi à enrichir le sol; aussi, depuis deux ou trois ans, on remarque une augmentation de produits dans toutes les sections du district.

La demande actuelle de certains produits agricoles et la hausse des

prix ont accéléré la production. Les troupeaux s'accroissent et l'industrie agricole a doublé sa production.

* * *

CONSEILS EN GUISE DE CONCLUSION PRATIQUE

— Nos cultivateurs doivent *étudier* leurs problèmes; à cette fin qu'ils lisent les brochures que les gouvernements, provincial et fédéral, mettent à leur disposition.

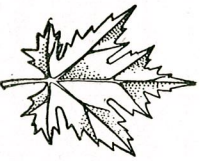
— Ils doivent *se grouper*, c'est-à-dire, s'organiser ou encore se constituer en coopératives, afin de mieux vendre leurs produits et de vendre des produits de meilleure qualité.

— Ils doivent *encourager*, chez leurs enfants, l'étude de la terre, du sol, de l'agriculture, de l'agronomie, la participation aux concours des jeunes cultivateurs.

— Ils doivent réclamer à tout prix un *enseignement agricole* à l'école primaire, afin de donner le goût de l'agriculture à leurs fils et à leurs filles; afin de les persuader à étudier la valeur des plantes, c'est-à-dire leurs qualités comme leurs maladies: par exemple, maladies de la pomme de terre, maladies du grain.

Il est d'une extrême importance à l'heure actuelle que le cultivateur canadien-français ne vende pas sa terre, qu'il la garde à tout prix; là, il y est maître et roi.

Si nous voulons survivre, ce n'est pas tout de nous emparer du sol, il faut nous y cramponner.



Toponymie de la province d'Ontario

par

LOUIS CHARBONNEAU, M.A., PH. D., B. PAED. (1)

La toponymie ou explication de l'origine des noms géographiques est une branche très intéressante de l'histoire. Le passé a laissé des marques indélébiles sur la carte géographique d'une contrée.

Ainsi notre province habitée d'abord par des races indigènes, découverte et explorée par des Français et colonisée ensuite par des réfugiés américains, des Anglais, des Ecossais, des Irlandais, des Gallois et des Canadiens français conserve, dans la nomenclature des lieux, le souvenir de l'existence, du passage ou de l'établissement définitif de ces différentes nationalités.

Ontario, Erié, Niagara, Témiscamingue, Nipigon, Muskoka, Algoma, Manitouline, Ottawa, Madawaska, Toronto, nous rappellent les premiers habitants de notre province.

Frontenac, le lac Ste-Claire, le Sault-Ste-Marie, la ville de La Salle, la Rivière des Français, le lac Brûlé, conservent le souvenir de la période de découverte par des explorateurs et des missionnaires français.

Northumberland, Durham, Norfolk, Kent, Essex, London, Chatham, Cornwall, Oxford, Stratford font revivre dans le Nouveau Monde les noms des rivières, de villes ou de comtés très connus d'Angleterre.

Caledonia, Glengary, Perth et Renfrew sont un souvenir d'Ecosse.

D'autres noms géographiques perpétuent la mémoire des hommes d'Etat anglais ou canadiens qui jouèrent un rôle important à l'époque de l'établissement de la province ou au cours de son histoire.

L'explication de tous les noms géographiques de la province serait une tâche gigantesque. Le recensement de 1931 contient les noms de 56 comtés et districts, 26 cités, 148 villes, 153 villages et 670 cantons ou townships. Cela fait un total de 1053 noms géographiques officiels.

(1) M. Louis Charbonneau, ancien professeur à l'École Normale d'Ottawa et inspecteur des Ecoles Séparées, conférencier très goûté, auteur de deux monographies sur la paroisse d'Alfred et celle de Jéfalivre, est le président actuel de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste.

I—L'ONTARIO AVANT LA CESSION

10—L'Est de l'Ontario

Dans sa partie orientale, notre province est bornée au sud par le haut *Saint-Laurent*, ainsi nommé par Jacques Cartier, le 10 août 1534, fête de St-Laurent.

En allant vers l'ouest on entre dans le premier des grands lacs, que Champlain appela le *lac St-Louis*, en l'honneur du Roi de France. Il porta par la suite le nom de *lac des Iroquois*, (les Iroquois vivaient au sud de cette grande nappe d'eau) et celui de *lac Frontenac* en l'honneur du gouverneur qui bâtit un fort à son embouchure. Enfin les administrateurs de la Nouvelle-France, les voyageurs et les cartographes lui donnèrent le nom indigène de *lac Ontario* qu'il a conservé depuis et qui, en 1867, fut appliqué à la province située partiellement sur sa rive septentrionale. On dit que ce mot est une corruption d'une locution iroquoise qui signifie "nappe d'eau resplendissante" ou simplement "beau lac".

A l'embouchure du lac Ontario, la rivière *Cattaraugui* se jette dans le lac. Ce mot signifie "embouchure", et ne désignait que l'endroit où un affluent venant du nord se décharge dans le lac. Les Français appliquèrent ce nom sonore à l'affluent même et ce nom s'est conservé jusqu'à nos jours. C'est à Cattaraugui que Frontenac rencontra les Iroquois en 1673; c'est là qu'on érigea le fort Frontenac, sur l'emplacement de la ville actuelle de Kingston. A l'endroit où se trouvait un point reliant la terre ferme à l'île, les autorités britanniques ont voulu graver dans la pierre, sur le pont actuel, les mots: "Tête de pont" "ad perpetuum rei memoriam". De même le comté qui fut établi plus tard en 1792, fut appelé Frontenac en souvenir du grand Onontio, Louis de Buade, comte de Frontenac.

Les Français n'eurent ni le temps ni l'occasion de nommer chacune des Mille Iles. Mais ils nommèrent les principales: *Île Tonit*, (d'après le célèbre compagnon de La Salle, le chevalier manchot Henri de Tonit) *la Grande Île*, *l'Île Cauchois* et *l'Île Forêt*. Ces quatre noms sont disparus. La Grande Île, la plus grande de toutes, s'appelle aujourd'hui *l'Île Wolfe*. Les autres furent nommées *Gage*, *Howe* et *Amherst*, des généraux qui participèrent à la prise du Canada. Ces appellations anglaises datent de 1792.

Nous voici au deuxième des Grands Lacs, le *lac Erié*, découvert par le Père de Brebeuf en 1640. Il porte le nom de la nation indienne qui habitait le territoire situé au sud-ouest du lac, la nation des Eriés, c'est-à-dire des Chats, car ils avaient, dit-on, des yeux saillants qui leur donnaient une apparence féline. Le lac est désigné sur certaines cartes, au 18e siècle, sous le nom de *lac de Conti*, mais le nom de lac Erié prévalut et est demeuré jusqu'à nos jours.

A la tête du lac Erié les explorateurs remontèrent l'étroite rivière qu'ils appelèrent le *Détroit*, plus tard la *rivière Détroit*, nom qu'elle a conservé jusqu'à nos jours et qui a donné naissance à la grande ville américaine de Détroit, située sur ses bords, laquelle doit son origine au fort Pontchartrain, fondé par Lamothe Cadillac en 1701.

De la rivière Détroit on passe dans le *lac Ste-Clair*. Les Sulpiciens Dollier de Casson et Galinée furent les premiers à naviguer sur cette paisible nappe d'eau, alimentée par la rivière du même nom, et se déversant lentement par la rivière du Détroit. C'est Cavalier de La Salle qui baptisa ce lac en 1679. Il lui donna le nom de Ste-Clair, parce qu'il y pénétra le jour de la fête de cette sainte, le 12 août.

Nous sommes parvenus au grand *lac Huron*, découvert par Champlain et le Récollet Le Caron en 1615. Il porta successivement les noms de Mer Douce, de lac d'Orléans, de la Karegonnidi et enfin le lac des Hurons, de la nation qui vivait sur ses bords et qui fut évangélisée par les Récollets et les Jésuites. Le nom de Hurons leur fut donné par des Français qui furent frappés de leur vilaine hure.

20—Description du contour en partant de l'est

Notre province est séparée de la province de Québec par la *rivière Ottawa*, qui fut la première voie de pénétration vers l'ouest. Champlain la remonta en 1613. Mais il avait été précédé par Etienne Brûlé et Nicolas de Vignau.

La rivière doit son nom à la nation des Outaouais, qui résidaient au nord du lac Huron et qui prenaient cette route pour venir trafiquer sur le Saint-Laurent. Les Français les désignaient sous le nom pittoresque de "cheveux relevés". Après s'être appelée la grande rivière des Outaouais. Encore un mot dont la signification fait glosier les étymologistes. Le nom vient-il de l'algonquin "adawé" qui veut dire "trafiguer" ou du mot "outaouak" qu'on trouve dans les premières Relations des Jésuites? "Sub jndice lis est".

Quoi qu'il en soit, la Kitchi-sippi ou Grande Rivière vint à s'appeler rivière des Outaouais et par une nouvelle corruption du mot, rivière des Ottawas; puis, tout simplement, à l'anglaise, rivière Ottawa. C'est la rivière qui donna le nom à la ville en 1855. C'est ainsi que notre grand pays, portant un nom indien, est venu à bout de se trouver une capitale qui porte, elle aussi, un mot dérivé des langues indigènes.

A l'endroit où s'élève aujourd'hui notre capitale, une jolie petite rivière vient se jeter tumultueusement dans la Grande. Champlain fit remarquer que les chutes jumelles, en se précipitant dans la grande rivière, produisent comme des rideaux d'écumme. Bientôt les Français appelèrent ce cours d'eau la rivière des rideaux, puis la manie de l'abréviation produisit la *rivière Rideau*, canal Rideau, rue Rideau et

Rideau Hall, résidence du gouverneur général, située près de la rivière des Rideaux.

Plus loin, il y a la *Mattawa* qui signifie "confluent", nom qu'on pourrait donner à tout point de rencontre de deux rivières. On ne l'a pas fait, heureusement, et on a appliqué ce nom à une seule rivière et à la pittoresque petite ville qui s'élève sur ses bords.

Les explorateurs français, après de nombreux et longs portages, tombaient enfin dans le lac des Népissings, sauvages de nation algonquine que Champlain appela les Népissings. Des esprits curieux ont découvert que le *Lac Nipissing* devait signifier tout simplement "le Petit Lac", appellation appropriée, si on le compare aux grands lacs.

Le passage des Français du lac Nipissing au lac Huron nous est constamment rappelé par le nom de la rivière qui les unit, *la Rivière des Français*.

Les premiers explorateurs et leurs successeurs, les voyageurs des pays d'en-Haut, côtoyaient la rive septentrionale du lac Huron, au nord de l'*Île Manitouline*, la plus grande île du monde située en eau douce, et qui rappelle le Manitou, Dieu des Peaux Rouges.

Passons à la grande mer intérieure que nous appelons, avec raison, le *Lac Supérieur*. Champlain en avait entendu parler. Il l'appela le Grand Lac. Plus tard il porta le nom de lac de Conde, puis de lac de Tracy, du nom du lieutenant-général qui amena au Canada le régiment de Carignan.

Sault-Ste-Marie, appelé aussi Sainte-Marie du Sault, nom de la résidence des Pères jésuites, établie en 1668. Sous le régime britannique, des villes jumelles s'élevèrent de chaque côté de la frontière et chacune garde le nom de la mère de Dieu.

Au nord du Lac Supérieur se trouve le *lac Nipigon*, dont la superficie égale la moitié du lac Ontario. C'est la principale source du Saint-Laurent. Le mot est venu de "annasspagan", c'est-à-dire "lac dont on ne peut voir le bout" ou de "Awinipigo": "Lac clair et profond". Charles de Creysalon, frère de Du Luth, y établit les premiers forts.

Près du site actuel de Fort William, se jette dans le Lac Supérieur la *rivière Kamistiquia*. Du Luth y éleva un fort. Comme il arrivait souvent, nous avons le choix entre deux étymologies indiennes: "Rivière sinueuse et semée d'îles" ou "Endroit où le gibier abonde". C'est là que commençait le portage entre le Lac Supérieur et le Lac-à-la-Pluie. Ce portage fut ensuite abandonné pour le *Grand-Portage*, situé au sud-ouest et qui devint le grand lieu de rendez-vous pour les trappeurs du Nord-Ouest et les voyageurs du Canada venus à leur rencontre. Cet endroit, compris aujourd'hui dans le territoire des États-Unis,

est mis en évidence par le roman de Léo-Paul Desrosiers, "Les engagés du Grand Portage".

Les Français avaient donc parcouru, au 17^e siècle et au 18^e siècle, les deux routes fluviales qui encerclent l'Ontario méridional et ils avaient nommé tous les cours d'eau et les principaux accidents géographiques.

Nous avons déjà mentionné quelques forts. Il ne faudrait pas oublier le *Fort Rouillé*, érigé en 1749, sur l'emplacement actuel de Toronto. Le fort fut construit à l'embouchure de la rivière Toronto, (aujourd'hui Rivière Humber), qui conduisait à l'Hinterland ontarien jusqu'au lac Toronto (aujourd'hui le lac Simcoe). En y fondant un établissement, en 1793, le lieutenant-gouverneur Simcoe l'appela *York*. Le nom de *Toronto* ne reparut qu'en 1834, quand la ville de York devint une cité. Les Indianologues s'en donnent sur la signification de ce mot. Si le mot vient de la langue huronne, il signifie "Rendez-vous" ou "Lieu d'abondance". S'il vient de l'Iroquois, il signifie "Porte du pays" ou "Arbres qui portent sur l'eau" et "Troncs qui flottent sur l'eau".

30—L'Ontario septentrional

Pendant que les Français parcouraient ce qui est aujourd'hui l'Ontario méridional et en faisaient la carte aux noms indigènes et français, les Anglais prenaient possession du territoire qui devait, de nos jours, former la limite septentrionale de la province.

En 1631, le capitaine Thomas James de Bristol, côtoyait le prolongement de la baie découverte par Hudson en 1610 et lui laissait son nom.

La compagnie des Gentilshommes Aventuriers de la Baie d'Hudson fondée en 1670, établit sur les côtes de la baie James et de la Baie d'Hudson ses postes de traite, explora pour fins commerciales, l'intérieur du pays, remonta et nomma les rivières. C'est ainsi qu'on a la rivière et le fort *Albany*, sur la Baie James, la rivière et le fort *Seven* sur la baie d'Hudson. La rivière et le fort *Albany* tiennent leur nom du duc de York et d'Albany, fils de Charles I^{er}, et qui devint lui-même roi sous le nom de Jacques II.

Telle était, dans ses grandes lignes, à l'époque de la cession du Canada, la carte du territoire qui constitue actuellement notre province. La toponymie devait subir quelques changements, des milliers d'additions avec l'arrivée des colons anglo-saxons, à la suite de la guerre de l'Indépendance.

II—L'ONTARIO APRES LA CESSION

10—*La guerre de l'Indépendance*

Cette guerre amena au Canada (la Province de Québec de l'époque), les Loyalistes américains. Leur arrivée va modifier un peu et enrichir graduellement la toponymie du territoire qui constitue actuellement l'Ontario.

Les Loyalistes commencèrent à s'établir dans la péninsule de Niagara, sur les rives du Lac Ontario et du Saint-Laurent, de Kingston à la Seigneurie de la Nouvelle Longueuil, (Comté actuel de Soulanges.)

Le gouverneur Haldimand commença à faire arpenter le terrain pour ces nouveaux venus et à le diviser, à la mode anglaise, en cantons. A l'embouchure du lac Ontario les premiers cantons furent arpentés dans le voisinage de l'ancien fort Frontenac, et furent nommés en l'honneur du roi et du premier ministre: Kingston et Pittsburg. Le tout premier canton de la province est celui de Niagara. Le deuxième s'appelait le canton de Dorchester. Simcoe qui n'aimait pas Dorchester le fit appeler Stanford.

Plusieurs villes ou villages ontariens portent tout simplement le nom du township dans lequel ils se trouvent. (1)

20—*L'arrivée des Loyalistes*

Le caractère loyaliste de la future province d'Ontario s'affirme dans la dénomination des premiers cantons riverains du St-Laurent. On leur donne les noms de la famille royale.

La suite des premiers cantons sur la rive du St-Laurent, à partir de la frontière actuelle entre Ontario et Québec est celle-ci:

Lancaster, en l'honneur du roi; *Charlotteburg* (en l'honneur de la reine); *Cornwall* (en l'honneur du prince héritier); *Osnabruck* (en l'honneur du duc d'York, lord-évêque d'Osnabruck); *Mahida*, *Edwardsburg*, *Augusta*, *Elizabethtown*, *Pittsburg* (en l'honneur du premier ministre); *Kingston*, (en l'honneur du roi); *Ernestown*, *Frederickburg* et *Amhasburg*.

Notons que le nom de Georges III et les noms des princesses du sang se retrouvent en beaucoup d'autres endroits de la province.

Citons seulement *la baie Georgienne*, la ville de Kingston, dans les cantons du même nom; la ville de *Guelph*, fondée par la Canada Land Co. Guelph est la patronymique de la dynastie royale de Bruns-

(1) Voir "Nothing but names" par Gardiner où l'on trouve la signification de tous les noms de comtés et de cantons de l'Ontario qui existaient en 1900.

wick Hanovre, qui monta sur le trône de Grande Bretagne en 1714 et qui règne encore aujourd'hui.

Le 24 juillet 1788, une proclamation de lord Dorchester divisait le territoire actuel de l'Ontario en quatre districts pour fins administratives et judiciaires. Pour les mêmes fins le Québec actuel se trouvait divisé en districts de Gaspé, de Québec et de Montréal. La partie de la colonie qui nous occupe fut divisée comme suit: districts de Lunenburg, Macklemburg, Nassau et Hesse. Ces noms teutons se rapportent à la famille royale.

30—*Le Haut-Canada*

En 1791, notre province était constituée sous le nom du Haut-Canada.

En 1792, notre premier lieutenant-gouverneur divisait la province en dix-neuf comtés: Glengarry, Stormont, Dundas, Gunville, Leeds, Frontenac, Ontario, Lennox, Addington, Hastings, Prince-Edouard, Northumberland, Durham, York, Lincoln, Norfolk, Suffolk, Essex et Kent. Comme les noms des comtés sont très souvent mentionnés, il est bon d'en connaître l'origine. Nous dirons un mot de chacun en commençant à la frontière orientale.

Le comté de *Glengarry* rappelle le comté d'origine de Loyalistes écossais de ce comté. *Williamstown*, le village du comté, fut ainsi nommé d'après sir William Johnson. Les Loyalistes donnèrent son nom à deux villages des bords du Saint-Laurent, devenus aujourd'hui des villes: *Johnstown*, (aujourd'hui Prescott) et *New-Johnstown* (aujourd'hui Cornwall).

Les comtés de *Stormont*, *Dundas*, *Granville*, *Leeds*, *Lennox*, *Addington* et *Hastings*, noms d'hommes d'Etat britanniques du temps.

Frontenac est le seul souvenir qu'on a gardé du régime français dans l'appellation de ces comtés.

Les comtés de Northumberland, Durham, Lincoln, Norfolk, Suffolk, Essex et Kent sont des noms de comtés anglais.

Le premier lieutenant-gouverneur établit sa capitale dans la péninsule de Niagara déjà habitée depuis dix ans à un endroit qu'il appela Newark et qui est maintenant *Niagara-on-the-Lake*. Il explora la province, nomma la baie Georgienne en l'honneur de George III, le lac Simcoe en l'honneur de son père, officier tombé sur les plaines d'Abraham aux côtés de Wolfe, donna le nom de *Thames* à la rivière La Tranche, le nom de *Welland* à la rivière Chippewa, le nom du *Humber* à la rivière Toronto, le nom de *Don* à une autre rivière portant le nom harmonieux de Wonscoteonach ou "Bois brûlés".

Thames, Humber, Don, Welland, Trent et Severn sont les noms, comme chacun sait, des rivières importantes d'Angleterre.

Il décida de transférer sa capitale sur l'ancien emplacement du Fort Rouillé.

Simcoe explora le pays et fit commencer deux grandes routes: la route *Dundas*, (Dundas St.) devant relier York à Détroit, et la route *Yonge* (Yonge Street) devant relier York au lac Simcoe. Dundas et Yonge occupaient tous deux, à l'époque, des postes importants dans le cabinet britannique.

En 1798, les progrès de la colonisation nécessiterent l'organisation de nouveaux comtés. Les comtés d'Ontario et de Suffolk disparurent. On organisa les comtés suivants: Prescott, Russell, Carleton, Simcoe, Haldimand, Oxford et Middlesex.

Oxford fut nommé d'après la célèbre ville universitaire d'Angleterre, située sur le gué ou "ford" le plus historique de la Grande-Bretagne, Oxenford.

Middlesex est le comté anglais dans lequel se trouve située la ville de Londres. Le Middlesex ontarien devait avoir son *London*, fondée en 1826 par Peter McGregor.

Haldimand était le suisse protestant, qui gouverna le Canada entre les deux administrations de Lord Dorchester.

Simcoe nous rappelle notre premier lieutenant-gouverneur. *Carleton* et *Prescott* font revivre la mémoire de deux habiles et sympathiques gouverneurs-généraux.

L'administrateur Peter *Russell*, le plus fameux accapareur de terrain du Haut-Canada, l'un des piliers du Family Compact à ses origines, profita de son autorité d'administrateur pour se faufiler entre Carleton et Prescott.

40—L'Union des Canadas

En 1849, le gouvernement des Canadas-Unis organisait six nouveaux comtés: Welland, Peterborough, Ontario, Peel, Bruce et Waterloo.

Welland, extrémité de la péninsule de Niagara, prenait le nom de la rivière ainsi nommée par Simcoe du nom d'une rivière d'Angleterre. La rivière avait déjà donné son nom au fameux canal Welland.

Peterborough fut nommé d'après la ville du même nom et la ville tenait le sien de Peter Robinson, l'organisateur de la colonie de 2000 Irlandais qui s'établirent sur la rivière Trent. C'est un des rares exemples, avec Hamilton, où la cartographie ontarienne consacre le mérite d'un colonisateur.

Le comté d'Ontario en 1849, réapparaissait mais à un autre endroit, entre Durham et York.

Peel, ce démembrement de York, fut nommé d'après Sir Robert Peel.

Bruce, sur le lac Huron conserve la mémoire de James Bruce, Lord Elgin.

Waterloo possédait, depuis 1817, un canton de ce nom, preuve que le nom du canton prend parfois plus d'importance qu'il n'en a au début. Le canton avait été ainsi nommé pour rappeler la victoire de Lord Wellington sur Napoléon 1er dans cette "morne plaine qui vit fuir ceux devant qui l'univers avait fui".

En 1851, organisation des comtés d'Elgin, de Victoria et de Wellington.

Elgin rappelle le grand gouverneur, dont l'administration fut marquée par le traité de réciprocité avec les Etats-Unis et l'application définitive du gouvernement responsable. *Wellington* rappelle Arthur Wellesly, duc de Wellington, vainqueur de Napoléon à Waterloo. *Victoria* est le nom de l'illustre reine, petite fille de Georges III, fille du Prince Edouard, duc de Kent, qui régna de 1837 à 1901.

En 1858 s'organisa le district de Nipissing qui doit son nom au lac du même nom.

En 1868 s'organise le district de *Muskoka*, qui, lui aussi, doit son nom au lac et à la rivière du même nom. *Muskoka* est le nom d'un chef Chippewa qui signa des traités cédant des territoires de sa nation au gouvernement du Haut-Canada.

En 1870 le district de *Parry Sound* s'ajoute à la liste des comtés et des districts de la province. En 1825 le cartographe de la Baie Georgienne avait nommé Parry Sound (Havre de Parry) un village du littoral de la baie, en l'honneur de l'explorateur arctique, Sir William Edward Parry. Le nom passa de la petite ville à tout le district.

En 1875 apparaissent sur la carte les comtés de Dufferin et d'Haliburton. *Dufferin* était le nom du gouverneur du Canada à cette époque, le marquis de Dufferin, homme d'Etat, diplomate et littérateur très distingué.

L'année 1882 vit l'organisation du district de *Sudbury*. Le district doit son nom à la ville près de laquelle se trouve la plus grande mine de Nickel de l'univers. La ville fut ainsi nommée par le surintendant de la construction du chemin de fer du Pacifique, qui lui donna le nom d'une ville anglaise d'où venait son épouse.

La fin du 19e siècle et le commencement du 20ième siècle virent

l'organisation des derniers districts transformés plus tard en comtés: Témiscamingue, Algoma, Kenora, Thunder Bay, Rainy River et Cochrane.

Algoma est une corruption quelconque du mot Algonquin comme le mot est écrit dans le journal de Champlain. Ce sont ces indiens, alliés des Français, que les Iroquois appelaient par dérision, "Les mangeurs d'écorce", Adirondacks.

La Baie-du-Tonnerre, nom du district, avait été donné par les indigènes à une Baie du Lac Supérieur où les orages électriques sont d'une violence inouïe à cause des dépôts métalliques ou de la résonance du tonnerre dans les rochers du littoral.

L'Ontario compte 26 villes qu'elle a élevées à la dignité de Cités. Nous avons déjà expliqué l'origine des noms des villes suivantes: Toronto, Hamilton, Ottawa, London, Kingston, Niagara, Sault-Ste-Marie, etc.

Les villes jumelles de Port-Arthur et Fort-William sont situées dans le voisinage de l'ancien Fort Kaminstiquia. *Fort-William* doit son nom à William McGillivray, bourgeois de la compagnie du Nord-Ouest. *Port-Arthur* doit le sien au prince Arthur de Connaught, plus tard gouverneur du Canada, qui se trouvait au Canada quand l'expédition de Wellesley aborda en cet endroit, en 1870, en route pour la rivière Rouge.

L'appellation de *North Bay*, située sur une baie, au nord du Lac Nipissing, est tout à fait exacte.

Haileybury est une preuve de la reconnaissance du fondateur envers son Alma Mater, le collège de Haileybury en Angleterre.

Alexandria, chef lieu du comté de Glengarry, conserve la mémoire du premier chef religieux des montagnards d'Ecosse émigrés au Canada et qui devient le premier évêque du Haut Canada, le prêtre soldat et colonisateur que fut Mgr Alexander McDonnell.

* * *

"*What is in a name?*" Comme Shakespeare se posait à bon droit cette question! La toponymie, science auxiliaire de l'histoire, qui scrute la vertu significative enfouie au fond des mots, s'avère une science des plus passionnantes, des plus inspiratrices. Grâce à son pouvoir magique, tout Canadien, soucieux de connaître le passé, peut à son gré revivre en grande partie l'histoire religieuse, politique, administrative et militaire, non seulement du Haut-Canada, mais de tout son pays.

* * *

TABLE DES MATIERES



Présentation	DR J.-RAOUL HURTUBISE, M.P., M.D.	Pages
5		
Introduction	LORENZO CADIEUX, S.J.	7
7		
Constitutions		10
10		
Liste des dignitaires et des membres		14
14		
Origines de la Société	GUY COURTEAU, S.J.	15
15		
M. J.-B. Dubuc, curé de Lavigne	OSCAR RACETTE, PIRE-CURÉ	26
26		
Sol et Agriculture du comté de Sudbury	ROMÉO LEROUX, B.S.A.	29
29		
Toponymie	LOUIS CHARBONNEAU, M.A., PH. D., B. PAED.	33
33		

